

**Thomas Städtler**  
**(DEAF, Heidelberg) :**

**Auch ist gar keine noth, dasz allen alles verständlich (J. Grimm).**

***Observations sur la confection et la présentation des notices  
étymologiques du Trésor de la langue française informatisé***

(communication présentée lors de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé* » [Nancy/ATILF, 4 novembre 2005])

Date de mise en ligne : 10 mai 2006

**Article à citer comme suit :**

Städtler, Thomas (2006). « *Auch ist gar keine noth, dasz allen alles verständlich (J. Grimm). Observations sur la confection et la présentation des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé* », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Stadtler.pdf>), 6 pages.

***Auch ist gar keine noth, dasz allen alles verständlich* (J. Grimm).  
Observations sur la confection et la présentation des notices  
étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé***

**Thomas Städtler (DEAF, Heidelberg)**

## **1. Introduction**

*Auch ist gar keine noth, dasz allen alles verständlich.* Cette citation, que l'on pourrait traduire par « du reste, il n'est pas indispensable que tout soit compris par tout le monde », est tirée de la préface du *Wörterbuch der deutschen Sprache* des frères Jacob et Wilhelm Grimm (1854 : 1 : xii), et c'est Jacob Grimm qui en est l'auteur. Ce n'est pas l'arrogance qui a dicté cette affirmation au lexicographe, mais son intime conscience de la complexité de son dictionnaire. De façon imagée, il recommande à ses lecteurs de procéder comme le font les abeilles et de s'asseoir, en parcourant les méandres de la langue, seulement sur les herbes et les fleurs qui leur conviennent : « Leser jeden standes und alters sollen auf den unabsehbaren strecken der sprache nach bienenweise nur in die kräuter und blumen sich niederlassen, zu denen ihr hange sie führt und die ihnen behagen » ( Grimm 1854 : 1 : xii). Idéaliste qu'il était, Jacob Grimm s'imaginait alors un lecteur qui, loin de se contenter de le consulter, lisait vraiment son dictionnaire.

Aujourd'hui, cent cinquante ans plus tard, la complexité micro- et macrostructurelle des grands dictionnaires a encore considérablement augmenté, mais le lexicographe contemporain éprouve peut-être davantage le besoin de la clarté d'exposition dans la présentation de son travail. C'est de la mise en œuvre de ce besoin que je vais vous parler dans ce qui suit, et pour ne pas fâcher l'organisatrice de cette journée d'étude, qui a les yeux rivés sur sa montre suisse, je serai assez bref. Je me concentrerai donc sur quelques aspects élémentaires de la lexicographie historique, et cela sur la base des notices étymologiques du TLF(i) et en vue de leur mise à jour (*cf.* Buchi 2005).

## **2. Analyse critique de la pratique du TLF**

### **2.1. Datation des sources**

Commençons par la datation des sources. En principe, c'est clair et simple : à tout texte (littéraire ou non) cité est attribuée *une seule* date. Si, pour une source ancienne, on ne dispose pas de date précise — ce qui arrive souvent —, on doit se contenter d'une date approximative, qui englobe le laps de temps en question. Voyons un peu la pratique ; l'œuvre d'Henri d'Andeli, que la bibliographie du DEAF date de façon prudente du deuxième quart du 13<sup>e</sup> siècle, nous servira d'exemple. Dans les 43 notices étymologiques du TLF(i) qui font référence à cette source, nous trouvons (par ordre alphabétique) les dates suivantes : 1236 (*s.v. anormal*), 1263 (*s.v. article*), 1<sup>e</sup> moitié du 13<sup>e</sup> siècle (*s.v. authentique*), 1220/1240 (*s.v. cerne*), peu après 1223 (*s.v. chablis*), 1225/1250 (*s.v. construction*), *ca* 1223 (*s.v. crampe*), *ca* 1245 (*s.v. deux*), 1245 (*s.v. grammairien*), *ca* 1235 (*s.v. lâcher*<sup>1</sup>), *ca* 1265 (*s.v. participe*), *ca* 1225 (*s.v. pipe*) et enfin, à juste titre, 2<sup>e</sup> quart du 13<sup>e</sup> siècle (*s.v. versifier*). Au total, nous sommes donc en présence, sur les 43 fois qu'est citée l'œuvre d'Henri d'Andeli dans le TLF(i), de treize dates différentes. On peut se demander comment c'est possible, mais, nous l'avons vu, [*es*] *ist gar keine noth, dasz allen alles verständlich*... Cela m'amène à une première conclusion : les datations des sources anciennes utilisées en lexicologie historique doivent être harmonisées : une seule date (ou une seule fourchette de dates) correspondra à chaque texte cité.

## 2.2. Siglaison

Quand une source première ou secondaire est citée plusieurs fois dans un dictionnaire, il est utile de lui attribuer un sigle par lequel on peut y renvoyer de façon concise et univoque. Le TLF(i) fait amplement usage de cette pratique. Pour ne citer qu'un exemple, les *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Âge* (Thurot 1869) ont été siglés « THUROT » (TLF 4 [1975] : XVI). Cependant, encore après cette siglaison officielle (le volume 4 s'ouvre sur l'article *badinage*), cette étude est citée concurremment sous les appellations suivantes :

- THUROT, *Extraits de divers manuscrits latins*, Paris, 1869 (s.v. *commun*) ;
- *Notices et extraits de divers mss lat.* ds Ch. THUROT, *Notices et extraits des ms. de la bibl. impériale*, Paris, 1868 (s.v. *construire*) ;
- *Extraits de divers manuscrits lat.*, éd. Ch. Thurot (s.v. *futur*) ;
- Ch. THUROT, *Notices et extraits de divers mss lat.* ... ds *Not. et extraits des mss de la Bibl. impériale*, 1868, t. 22<sup>2</sup> (s.v. *long*) ;
- THUROT, *Extraits de divers mss lat.* (s.v. *préposition*) ;
- Ch. THUROT ds *Notices et Extraits des mss de la bibl. impériale et autres bibl.*, XXII, 2 (s.v. *parfait*).

Inutile de dire que lorsqu'on cite d'une manière si détaillée, on n'a plus besoin de sigles. Ma deuxième conclusion sera donc bien simple : pour la partie étymologique du TLFi comme pour la lexicographie historique en général, les sigles bibliographiques se doivent d'être utilisés de façon cohérente.

## 2.3. Utilisation de sources secondaires

Les notices étymologiques du TLF(i) abondent en références de seconde main, qui sont quelquefois d'une grande précision. Ainsi, pour nous en tenir à l'exemple de l'exploitation de Thurot (1869), on relève régulièrement des indications concernant les manuscrits dépouillés par ce dernier, par exemple :

- Fonds Saint-Germain, ms. 1460 ds THUROT, p. 51 (s.v. *conjonction*) ;
- Extrait ms. S. G. 1460 ds THUROT, p. 185 (s.v. *méditatif*) ;
- Ms. Paris Bibl. Maz. 578 f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup> ds THUROT, p. 168 (s.v. *degré*).

Mais il faut être prudent : comme Thurot est un travail du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les cotes des manuscrits qu'il cite ne sont plus valables. Ainsi l'ancien manuscrit 1460 du Fonds Saint-Germain (cité s.v. *conjonction* et *méditatif*) porte de nos jours le numéro BnF lat. 14095, et l'ancien manuscrit 578 de la Bibliothèque Mazarine (cité s.v. *degré*) a été rebaptisé Bibl. Maz. 3794. Il n'est donc pas seulement inutile de donner les anciennes cotes, c'est même nuisible, car elles peuvent induire en erreur. Je conclus troisièmement : pas de précision sans vérification.

## 2.4. Prise en compte des résultats de recherche des confrères

J'ai choisi l'ouvrage de Thurot comme exemple parce qu'il cite parfois les textes grammaticaux que j'ai étudiés moi-même dans le cadre de ma thèse de doctorat (Städtler 1988). Et cette thèse a été retenue dans la bibliographie du TLF, sous le sigle « STÄDTLER *Gramm.* » (TLF 15 [1992] : X). À l'époque, j'étais bien fier de l'exploitation des résultats de mon étude par les rédacteurs du TLF, mais ensuite ma joie s'est quelque peu estompée, car ce travail n'a été cité que sous cinq entrées (*singulier* [adj.], *superlatif*, *syncoper*, *verbal* et *vocatif*), alors qu'il aurait pu fournir encore 13 autres premières attestations pour la fin de

l'alphabet<sup>1</sup>. Cela nous amène à une quatrième conclusion : il faut que les ouvrages de référence — en lexicologie historique française, cela concerne le FEW, le DEAF ainsi que les notices étymologiques du TLF(i) — donnent une image fidèle de l'état de la recherche. Pour ce faire, ils doivent tenir compte des résultats de recherche de l'ensemble de la communauté scientifique, ce qui présuppose un dépouillement intégral des monographies du domaine concerné.

Pour éviter le reproche de choisir mes exemples à ma guise, je centrerai mes remarques, à partir de maintenant, sur l'exemple des articles qui se trouvent en début de volumes : le hasard procurera les points de départ de notre réflexion.

## 2.5. Utilisation des dictionnaires scientifiques antérieurs

Le premier article du tome 8 du TLF est dédié au terme d'astronomie ancienne *épicycle* subst. masc. « révolution d'un astre qui était supposé décrire un petit cercle dont le centre traçait lui-même un cercle plus grand autour de la terre ». On lit dans la notice étymologique de cet article : « 1377 astron. (ORESME, *Le Livre du ciel et du monde*, éd. A. Menut, livre II, chap. 2, 70, p. 286). Empr. au lat. tardif *epicyclus* (gr. ἐπίκυκλος) 'épicycle' ». C'est très bien. L'auteur de la partie historique de cet article a lu Oresme, c'est une attestation inconnue dans la lexicographie, qui est la bienvenue. On aurait toutefois pu faire mieux, par exemple en consultant le *Complément* du dictionnaire de Godefroy (Gdf 9 : 497a), où l'on aurait trouvé l'attestation suivante : *Les planettes fait varier Et les epicicles tourner*, avec l'indication de source « G. DE DIGULLEV., *Trois pelerin.*, f° 137° ». Un petit effort aurait permis d'identifier ces vers dans l'édition Stürzinger du *Pelerinage de l'Ame* (il est question dans le contexte des sphères erratiques) : *Les planettes fait varier Et leur epicicles tourner A semblance de la roe* (Stürzinger 1895 : 289, vers 8919-8921). Comme ce texte date de *circa* 1355, nous avons là une nouvelle première attestation par rapport à celle d'Oresme (de 1377). J'arrive à la conclusion cinq : toute recherche réussie en lexicologie historique tiendra compte des acquis des dictionnaires scientifiques existants.

## 2.6. Définition de l'étymon

Le tome 11 du TLF commence par l'article *lot*, dont la notice étymologique se présente comme suit :

**1.** Ca 1140 « partie d'un tout que l'on partage entre plusieurs personnes » (GEFFREI GAIMAR, *Hist. des angl.*, éd. A. Bell, 4375 : **loz** e [cavles]) ; **2.** ca 1245 fig. « ce que le hasard, la destinée, la nature octroie à quelqu'un » (PHILIPPE MOUSKET, *Chroniques*, 28678 ds T.-L.) ; **3. a)** 1260 *jeter au los* « tirer au sort sa place à la halle » (ETIENNE BOILEAU, *Métiers*, 339 ds T.-L.) ; 1283 *jeter los* « tirer les lots au sort » (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. A. Salmon, § 569) ; **b)** 1680 « ce qui échoit à un gagnant dans une loterie » (RICH. ; aussi : *gros lot*) ; **c)** 1890 fin. *valeurs, obligations à lots* (*Lar. 19<sup>e</sup> Suppl.*) ; **4.** 1429 « un certain nombre d'objets, de marchandises » (*Doc. ds MANTELLIER, Histoire de la communauté des marchands*, t. 3, p. 147 : **lot** de cuirs). De l'a. b. frq. \**lot* « *id.* » ; cf. le got. *hlauts* « sort, héritage » ; a. h. all. *hlôz* « sort » ; m. h. all. *lôz* « sort, héritage, destinée » ; all. *Los* « sort, billet de loterie, destinée, parcelle ».

Cette notice étymologique donne plusieurs définitions de suite, mais le sémantisme de l'étymon ancien francique \**lot* est indiqué simplement par « *id.* », ce qui prête à confusion. Une lecture spontanée inviterait à attribuer à ce *id.*, selon le principe de la proximité discursive, le sens « un certain nombre d'objets, de marchandises », mais cette interprétation est exclue pour d'évidentes raisons de sémantique historique. Il reste que le lecteur-consultant du TLF(i) est embarrassé pour déterminer à laquelle des définitions données pourrait se référer le « *id.* » de l'étymon. Ce constat nous amène à une sixième conclusion : tout étymon

---

<sup>1</sup> En voici la liste : *servir*, *subjonctif* [adj.], *substantif* [adj.], *substantif* [subst. masc.], *substantivement*, *substantiver*, *temporel*, *temps*, *terme*<sup>2</sup>, *terminaison*, *transitif*, *transition*, *voix*.

cité dans un énoncé scientifique doit être assorti d'une définition la plus précise possible.

## 2.7. Indications sémantiques

Le tome 2 du TLF s'ouvre sur l'article *affinerie*, dont voici la notice étymologique :

1. 1552 métal. « atelier où l'on affine (les métaux) » (*Déclar. de Henri II sur l'exploit. des mines*, ds *DG* : **affineries** de fer) ; 2. 1704 *id.* (*Trév.* : **Affinerie** signifie une espèce de petite forge, où l'on tire le fer en fil d'archal) ; 3. *id.* (*ibid.* : **Affinerie** signifie du fer raffiné et mis en rouleaux, pour faire divers ouvrages).

Dér. de *affiner*\* étymol. 2 ; suff. *-erie*\*.

L'interprétation de cette notice étymologique exige dans un premier temps de faire toute la lumière sur la signification de l'abréviation *id.* (donnée sous 2. et 3.). Contrairement à ce que pourrait faire comprendre une lecture spontanée, *id.* ne traduit pas l'identité des sémantismes — signification réservée à la présentation « *id.* » —, mais l'identité des domaines d'emploi (ici la métallurgie)<sup>2</sup>.

Une fois que le lecteur a levé cette difficulté, il lui reste à comprendre l'agencement des trois sens distingués : si 1. est défini explicitement (« atelier où l'on affine »), les sens 2. et 3. doivent être déterminés à partir des attestations tirées de Trévoux. Or, si l'autonomie sémantique de 3. ne fait pas de doute, la différence précise entre 1. et 2. aurait gagnée à être explicitée. J'en tire la conclusion sept : quand le lexicologue diachronicien distingue plusieurs sens développés au courant de l'histoire d'un lexème, chacun d'eux mérite une définition explicite et univoque.

## 2.8. Articulation des sens et acceptions

Le tome 4 du TLF commence par l'article *badinage*. Ici la notice étymologique et historique se lit comme suit :

1. 1541 « sottise, niaiserie » (CALVIN, *Instit. chrét.*, I, IV, 4 ds *DG* : Effacer leurs péchés par des **badinages** qu'ils appellent satisfactions). — 1663, MOLIÈRE, *École des Femmes*, III, 2, Paris, Seuil, 1962, p. 185 ; 2. 1674 « action ou discours de badin, enjouement » spéc. « manière de dire agréablement les choses » (BOILEAU, *Art. poét.*, I [96] ds LITTRÉ : Imiter de Marot l'élégant **badinage**).

Dér. de *badin*\* ; suff. *-age*\*.

Nous avons donc sous 2. d'abord une définition générale, qui est accompagnée de la définition d'un sens plus spécifique. Mais pour les deux définitions il n'y a que le seul contexte de Boileau. Comment peut-on savoir laquelle des deux est valable pour *badinage* du contexte cité ? C'est probablement la deuxième, mais la première n'est pas exclue. Ceci me mène à la conclusion huit : une attestation ne peut avoir qu'un seul sens, et le lexicographe diachronicien se doit de prendre position.

## 2.9. Synchronie et diachronie

Le tome 5 du TLF s'ouvre sur l'article *cageot*. Jetons un coup d'œil sur cet article dans sa totalité :

**CAGEOT, subst. masc.**

**A. — PÊCHE, vx.** Caisse dans laquelle on mettait les foies des morues pour en extraire l'huile.

**Rem. 1.** Attesté ds la plupart des dict. du XIX<sup>e</sup> s. et repris ds QUILLET 1965. **2.** Tous les dict. sauf *DG* donnent cette acception s.v. *cajot*.

**B. — P. anal.** Petite cage servant au transport de volailles ou de petits animaux (*cf. bourriche*). *Des camions arrivaient au trot, encombrant le marché de la vallée de cageots pleins de volailles vivantes* (ZOLA, *Le Ventre de Paris*, 1873, p. 631) :

---

<sup>2</sup> Nos remerciements s'adressent à Françoise Henry, à qui nous devons cette information communiquée aimablement.

1. Marchand, gosse, boy apportaient les *petites cages*, (...); enfin, derniers animaux, le kangourou et les perroquets, apportés dans des **cageots** ronds.

MALRAUX, *La Condition humaine*, 1933, p. 343.

◆*P. métaph.* :

2. ... la Nioule, ell' gîte là, en derrièr' la chambre, dans ç'te **cageot** qu'a ni f'nêt, ni huis...

R. MARTIN DU GARD, *La Gonfle*, 1928, I, 2, p. 1178.

—*P. ext., usuel.* Emballage léger à claire-voie, de forme variable, généralement en bois blanc, servant au transport de fruits, de légumes, de volailles (*cf. cagette*) :

3. À mi-chemin de la cage au cachot la langue française a **cageot**, simple *caissette* à claire-voie vouée au transport de ces fruits qui de la moindre suffocation font à coup sûr une maladie. Agencé de façon qu'au terme de son usage il puisse être brisé sans effort, il ne sert pas deux fois. Ainsi dure-t-il moins encore que les denrées fondantes ou nuageuses qu'il enferme.

PONGE, *Le Parti pris des choses*, 1942, p. 15.

**Prononc. et Orth.** : [kʰaʒo]. On écrit également, mais moins bien (*Ortho-vert* 1966), *cajot* (*cf.* notamment *Ac. Compl.* 1842, *BESCH.* 1845, *Lar.* 19<sup>e</sup>, *LITTRÉ, DG, Lar.* 20<sup>e</sup>, *QUILLET* 1965). Autres formes : *cagat* (*cf. Ac. Compl.* 1842, *BESCH.* 1845, *Lar.* 19<sup>e</sup>, *Nouv. Lar. ill.*), *cagot* (*cf. Ac. Compl.* 1842). **Étymol. et Hist.** 1. 1467 *cajot* « petite cage » (*Ord.*, XVI, 635 ds *GDF. Compl.*) — 1608, G. BOUCHET, 30<sup>e</sup> *seree* [IV, 262] ds HUG. ; 2. 1803 *cajot* « petit cuvier où l'on met les foies de morue pour en extraire l'huile » (BOISTE) ; 3. 1873 *cageot* « panier à claire-voie servant au transport des fruits, légumes, volailles », *supra* B. Dér. de *cage*\* ; suff. *-ot\**. **Fréq. abs. littér.** : 11.

Dans la notice étymologique, le renvoi au paragraphe B de la partie synchronique de l'article (« *supra* B. ») a de quoi dérouter le lecteur. Pourquoi ce renvoi est-il placé justement là, dans ce grand paragraphe avec plusieurs emplois spéciaux ? Pourquoi n'y a-t-il pas de renvoi sous 1. de la notice au paragraphe A ? Ici, on reste un peu sur sa faim, et j'arrive à la conclusion numéro neuf : dans un ouvrage lexicographique complexe comme le TLF(i), la structure de la notice étymologique doit coïncider avec celle de la partie synchronique.

## 2.10. Lexèmes dépourvus de notices étymologiques

Le premier article du tome 14 du TLF est consacré au confixe *-ptère*. En bas de l'article, qui est dépourvu de notice historique et étymologique à proprement parler, on trouve la remarque suivante :

Ne pas confondre *-ptère* avec la finale de l'élém. *-optère* issu du gr. ὀπτήρ 'celui qui regarde, espion'. V. *horoptère* (*s.v. horo*<sup>-2</sup>) et aussi : *Isoptère*, subst. fém. 'Courbe qui réunit les points rétiniens de même sensibilité dans l'exploration du champ visuel' (*Méd. Biol.* t. 2 1971).

On lit, en revanche, au début de l'article l'indication suivante : « I. Élém. empr. au gr. *-πτερος*, de *πτερόν* 'plume d'aile, aile, chose en forme d'aile' ».

La structure de l'article est ainsi bouleversée, et j'en viens à ma dernière conclusion : chaque unité linguistique décrite en synchronie mérite une notice étymologique à part.

## 3. Conclusion

L'examen d'un certain nombre d'articles du TLF(i) conduit dans cette contribution à été l'occasion de passer en revue ce que l'on pourrait appeler « les dix commandements du lexicologue diachronicien » (il y en a d'autres, bien entendu) : dix préceptes à l'adresse des lexicologues-lexicographes diachroniciens en général, et à l'intention de l'équipe TLF-Étym, qui se propose de réviser les notices étymologiques du TLFi, en particulier. En voici un bref rappel :

- En ce qui concerne la datation des sources anciennes, il faut qu'une seule date corresponde à chaque texte cité.
- Si l'on emploie des sigles pour les renvois bibliographiques, ceux-ci se doivent d'être utilisés de façon cohérente.
- Si l'on veut donner des informations de seconde main, il faut l'indiquer, ou mieux encore, il faut vérifier ces indications.

- Pour pouvoir donner une image fidèle de l'état de la recherche, il faut tenir compte des monographies du domaine concerné.
- Ce qui vaut pour les monographies vaut également pour les dictionnaires : toute recherche réussie en lexicologie historique tiendra compte des acquis des dictionnaires scientifiques existants.
- Tout étymon cité dans un énoncé scientifique doit être assorti d'une définition la plus précise possible.
- Quand un lexème a plusieurs sens, chacun d'eux mérite d'être pourvu d'une définition explicite et univoque.
- Tout lexème dans une attestation donnée ne peut avoir qu'un seul sens, et le lexicographe diachronicien se doit de prendre position.
- Dans un ouvrage lexicographique complexe comme le TLF(i), la structure de la notice étymologique doit coïncider avec celle de la partie synchronique.
- Dans le TLF(i), chaque unité décrite en synchronie mérite une notice étymologique à part.

Ce sont des règles élémentaires, pour ne pas dire banales, mais les quelques exemples cités ci-dessus auront montré que leur respect ne va pas toujours de soi ; en les respectant on aura déjà beaucoup gagné.

#### 4. Références bibliographiques

Buchi, Éva (2005) : Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*). In : *Estudis romànics* 27, 569-571.

DEAF = Baldinger, Kurt *et al.* (1974-) : *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*. Québec/Tübingen/Paris : Presses de l'Université Laval/Niemeyer/Klincksieck.

Gdf = Godefroy, Frédéric (1879-1902) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (10 vol.). Paris : Vieweg.

Grimm, Jacob, Wilhelm Grimm (1854-1960) : *Deutsches Wörterbuch* (33 vol.). Leipzig : Hirzel.

Städtler, Thomas (1988) : *Zu den Anfängen der französischen Grammatiksprache. Textausgaben und Wortschatzstudien*. Tübingen : Niemeyer.

Stürzinger, Johann Jakob (éd.) (1895) : *Le Pèlerinage de l'âme de Guillaume de Deguileville*. Londres : Nichols and sons.

Thurot, Charles (1964 [1869]) : *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Âge*. Frankfurt-sur-le-Main : Minerva.

TLF = Imbs, Paul, Bernard Quemada (dir.) (1971-1994) : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.

TLFi = CNRS/Université Nancy 2/ATILF (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom). Paris : CNRS Éditions (version Internet : <http://stella.atilf.fr/>).